Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20260507-D041_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7 MAI 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19 - présents : 17 - votants : 18

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 7 Mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARZAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Samuel FÉRET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 Avril 2026.

Présents : Samuel FÉRET, Géraldine TABART, Yvon RIALLAND, Magali FORÊT, Hervé LEFEBVRE, Séverine JÉHANNO, Rachel RAITHIER, Jean-François BASCOU, Bernard MAUDUIT, Marie-Pierre RICORDEL, Isabelle MENTION, Fabrice CHAMPALLE, Wangi LE NEVÉ, David DUFOUR, Nicolas GUYOT, Yolène BÉGO, Thomas OLIVIER.

Absent excusé : Geneviève LE GOUALLEC (pouvoir à Bernard MAUDUIT), Servane LE RAY,

Secrétaire de séance : Jean-François BASCOU.

041/2026 Etablissement de la liste des commissaires à proposer au directeur départemental des finances publiques

En vertu de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.
Cette commission est composée

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la Commission,
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléant (si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants)

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune.
Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuable, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Les conditions pour être commissaire sont : être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'UE, avoir 18 ans, jouir des droits civils, être inscrit sur un des rôles d'impôt directs locaux de la commune, être familiarisé avec les circonstances locales.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20260507-D041_2026-DE

Après en avoir délibéré,
Le conseil Municipal, par 18 voix POUR,

☐ Propose les personnes suivantes :

Commissaires titulaires :

NOM et Prénom
BOUYSSONNIE Anne
PIVAULT Thérèse
GUILLO Joël
MENTION Isabelle
SEVESTRE Loïc
RICORDEL Marie-Pierre
RIALLAND Yvon
TABART Aurore
TABART Géraldine
BESNARD Thierry
RULLIÈRE Antoine
LE CLAIRE Sylvie

Commissaires suppléants :

NOM et Prénom
LEVESQUE Michel
LOLICAR Jeanne
OLIVIER Jean-Paul
BARUSSAUD Aurélie
OLIVIER Marie-Odile
TABART Jean
CALLE Marcel
PEDRON Marcel
ROUILLÉ Jean-Yves
HOEDTS Richard
TABART Hervé
GUYOT Nicolas

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Samuel FÉRET.